

Locaux 2, chemin de Palente - Pépinière d'entreprises - Bail au profit de la Ville

M. LE MAIRE, Rapporteur : Le 17 septembre 1998, un incendie a détruit une partie des locaux occupés par la pépinière d'entreprises IEN, 4 chemin de Palente.

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs avait alors accepté de mettre à disposition de la Ville des locaux d'une superficie de 1 086 m², situés 2 chemin de Palente, pour une durée de 6 mois à compter du 1^{er} octobre 1998.

Ce bail étant expiré le 31 mars 1999, la Chambre Consulaire accepte de consentir un nouveau bail à la Ville du 1^{er} avril 1999 au 30 septembre 1999, reconductible ensuite de mois en mois jusqu'à fin décembre 1999.

Les conditions financières sont identiques au bail antérieur :

- loyer : 16 000 F HT par mois, charges en sus.

Le Conseil Municipal est appelé à autoriser M. le Maire à signer le bail à intervenir sur ces bases.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Patrimoine, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 7 juillet 1999